



Jeudi 14 décembre 2023

Projet d'éoliennes flottantes en Méditerranée Réunion publique à Marseille jeudi 21 décembre à 18h

A la suite de l'annonce faite par le gouvernement de la localisation des zones d'appel d'offres des deux projets de parcs éoliens flottants d'environ 250 MW chacun, et de leurs extensions ultérieures d'environ 500 MW chacune, une réunion publique se tiendra, en présence du préfet de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, du ministère de la Transition énergétique, du Réseau de Transport d'Électricité (RTE) et des garants du débat public,

le jeudi 21 décembre 2023 à 18h

**dans l'amphithéâtre de la Direction départementale des territoires et de la mer (DDTM)
16 Rue Antoine Zattara à Marseille (13003), en accès libre.**

L'État et Réseau de Transport d'Électricité (RTE), maîtres d'ouvrage du projet d'éoliennes flottantes en Méditerranée et de leur raccordement, poursuivent le dialogue avec les différentes parties prenantes du débat conduit depuis 2022, sous l'égide des garants nommés par la Commission nationale du débat public.

Dans ce cadre, une nouvelle réunion publique d'information et d'échanges est organisée sur le territoire en présentiel afin de dresser le bilan des évolutions et de l'état d'avancement du projet, de répondre aux questions des habitants et de recueillir leurs propositions. Elle permettra notamment de faire le point sur le choix des zones d'appel d'offres pour les deux premiers parcs de 250 MW et leur extension ultérieure de 500 MW et la procédure de mise en concurrence, ainsi que sur les études techniques et environnementales menées.

Dans la zone 2 au large du golfe de Fos, le premier projet d'environ 250 MW, qui devrait comporter entre 10 et 20 éoliennes, sera situé à plus de 25 km des côtes et se voit allouer une superficie de 52 km². Son extension d'environ 500 MW sera située derrière celui-ci, pour une superficie allouée de 103 km².

Dans la zone 1 au large de la Narbonnaise, le premier projet d'environ 250 MW sera situé à plus de 25 km des côtes et se voit allouer une superficie de 48 km². Son extension d'environ 500 MW sera située à plus de 30 km des côtes de l'Aude, pour une superficie allouée de 96 km².

À propos du projet

Porté par le ministère de la Transition énergétique et par RTE, ce projet de construction de deux parcs éoliens flottants de 250 MW en mer Méditerranée et leur raccordement, à horizon 2031, puis leur extension ultérieure de 500 MW, est prévu par la Programmation pluriannuelle de l'énergie (PPE).

Il permettra de couvrir 10 % de la consommation annuelle des deux régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur, soit celle de 2,9 millions d'habitants.

Plus d'informations sur le [site du projet](#) et sa page [Twitter](#).

Service Régional de la Communication Interministérielle

04 84 35 40 00 | www.bouches-du-rhone.gouv.fr | www.paca.gouv.fr



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, [cliquez ici](#)